

Outil de soutien à l'implantation des meilleures pratiques – Plan d'action en transfert des connaissances en traumatologie

AIDE-MÉMOIRE : PRINCIPALES ACTIONS À POSER SELON LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE D'IMPLANTATION*

1

Amorce

La pratique choisie doit répondre à un besoin, être reconnue par un maximum d'acteurs et viser des gains tant pour l'organisation que pour les usagers.

L'équipe pourra ainsi s'investir dans un projet qui a du sens au point de vue clinique, tout en ayant le soutien de l'établissement.

- Déterminer à quelle(s) problématique(s) des usagers la pratique pourrait répondre (p. ex. : dénutrition, risques de plaies). La consultation des usagers est ici particulièrement pertinente.
- Après approbation du gestionnaire, former une équipe de travail autour d'un leader clinique.
- Préciser comment peut s'inscrire le projet dans le plan d'amélioration de la direction et les priorités de l'établissement (p. ex. : diminuer les durées de séjour donc augmenter l'accès).
- S'assurer du soutien d'une personne compétente en transfert des connaissances.
- Préciser, à l'aide de la littérature, la pratique basée sur des données probantes (p. ex. : outil d'évaluation, protocole de soins, etc.) répondant aux problématiques soulevées [INESSS, 2015].
- Vérifier dans quelle mesure la ou les pratiques conviennent au contexte. Consulter les usagers.
- Choisir la meilleure pratique et l'adapter, au besoin [ADAPTE Collaboration, 2007].
- Obtenir le soutien formel du ou des gestionnaires concernés pour la poursuite du projet et la libération de temps à consacrer pour les prochaines étapes. Déterminer la ou les sources de financement.

2

Planification

La planification est une étape cruciale de la démarche. Elle facilite la coordination du projet et augmente considérablement ses chances de succès.

De plus, une planification rigoureuse et formalisée permet d'inscrire la démarche dans les pratiques préconisées en gestion de projet et favorise ainsi sa reconnaissance dans l'organisation.

- Planifier l'implantation de la pratique selon une approche de gestion de projet en utilisant des modèles et outils en transfert des connaissances (TC) existants [IRSC, 2012; INSPQ, 2009; Graham *et al.*, 2006; Fixsen *et al.*, 2005].
- Définir le but et les objectifs du projet, sa portée et ses limites.
- Établir une structure de gouvernance et clarifier les responsabilités (p. ex. : comité de coordination). Penser à impliquer des usagers.
- Identifier les éléments facilitateurs (chapitre 2) et les défis possibles lors de l'implantation (chapitre 3) en consultant les acteurs impliqués [Morestin *et al.*, 2013; Damschroder *et al.*, 2009; NICE, 2007].
- Choisir les stratégies d'implantation à mettre en place pour faire face aux défis (chapitre 4) [Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté, 2015; Waltz *et al.*, 2015; Barwick, 2013; Brio Conseils, 2012; IRSC, 2012].
- Réaliser un projet pilote en testant la pratique auprès de certains des intervenants ciblés par le changement et qui auront été formés au préalable. Penser à impliquer des usagers.
- À la suite de l'essai pilote, réviser les éléments facilitateurs et défis et ajuster en conséquence les stratégies d'implantation. La pratique en elle-même et la portée du projet pourraient également nécessiter un ajustement.
- Vérifier dans quelle mesure les activités prévues favorisent l'utilisation de la nouvelle pratique à long terme (pérennisation) (p. ex. : enregistrement de la formation).
- Formaliser la planification dans un document en consignnant les objectifs, les stratégies d'implantation, les étapes, les ressources nécessaires, les responsabilités de chacun, l'échéancier et le budget [Brown *et al.*, 2016; Lane *et al.*, 2015; CEOSMEA, 2013b; AIIAO, 2012; INSPQ, 2009].
- En collaboration avec une ressource compétente en évaluation, déterminer les indicateurs de suivi et de l'évaluation de l'implantation et préciser les cibles (chapitre 5).
- Identifier par qui, quand et comment se feront la mesure des indicateurs, la saisie et l'analyse de l'information et à qui seront transmis le ou les rapports. Intégrer le plan d'évaluation à la planification du projet.
- Finaliser le budget en précisant l'ensemble des ressources à investir (en argent et en nature) et les sources de financement.
- Faire approuver la planification et s'assurer que tous les acteurs impliqués sont informés du projet.

3

Implantation

L'implantation d'une nouvelle pratique nécessite un soutien et un suivi réguliers.

L'évaluation, utilisant entre autres des indicateurs et des cibles, ainsi que les interactions avec les cliniciens utilisateurs de la pratique permettent d'apporter des ajustements au fur et à mesure. Au terme de l'implantation, la nouvelle pratique sera ainsi mieux ancrée dans les activités régulières de l'équipe clinique.

- Assurer un suivi régulier du processus d'implantation par la collecte et l'analyse des indicateurs ainsi que par des échanges réguliers avec les cliniciens utilisateurs de la pratique et les gestionnaires concernés.
- Ajuster en continu le projet et la pratique, tout en s'assurant que celle-ci conserve ses qualités au point de vue scientifique.
- Régler les irritants rapidement.
- Rendre compte régulièrement de l'état d'avancement des travaux à une structure externe à l'équipe, afin de maintenir sa reconnaissance et d'obtenir du soutien au besoin (p. ex. : comité local de traumatologie, comité qualité).
- Commencer la pérennisation de la pratique dès que les principaux ajustements y ont été apportés (chapitre 6).
- Donner en continu des marques de reconnaissance à l'équipe.
- Réaliser des communications orales et écrites pour faire rayonner le projet et ainsi favoriser sa reprise par d'autres équipes.

4

Maintien de la pratique

La clôture du projet permet d'en faire le bilan et de procéder aux derniers ajustements. Les stratégies de pérennisation à mettre en place pour que la pratique se maintienne dans le temps et s'intègre dans les pratiques régulières de l'équipe sont ajustées et formalisées.

Marquer la fin d'un projet permet de confirmer son adoption, de reconnaître la contribution de chacun et... de laisser la place à d'autres initiatives !

- Vérifier le niveau d'atteinte des objectifs du projet.
- S'assurer qu'au moment de la clôture du projet, la pratique et son suivi soient intégrés aux opérations régulières. La poursuite de stratégies de pérennisation est habituellement nécessaire (chapitre 6).
- Transmettre les connaissances acquises, afin que l'organisation puisse capter les bénéfices tirés de l'implantation de la nouvelle pratique et d'une démarche d'implantation.
- Commencer l'évaluation des effets lorsque l'étape d'implantation est terminée; au besoin, mettre à contribution des partenaires issus du milieu de la recherche.
- Célébrer la fin de l'implantation en prévoyant des activités de reconnaissance pour l'équipe.

* Le déroulement des actions dans chacune des étapes et entre les étapes n'est pas linéaire.